

Parcoursup 2026 en 3 étapes

Tout ce qu'il faut savoir pour
préparer et réussir mon entrée
dans l'enseignement supérieur



1

Je m'informe
et découvre
les formations

2

Je m'inscris pour formuler
mes vœux et je finalise
mon dossier



3

Je reçois les réponses
des formations
et je décide

 **parcoursup**
Entrez dans l'enseignement supérieur

1 seule procédure

1 seul dossier

1 seul calendrier



parcoursup.gouv.fr

Sommaire

- > Les engagements de Parcoursup, facilitateur de votre accès au supérieur
- > Le calendrier Parcoursup 2026 en 3 étapes
- > Étape 1 : des outils pour vous aider à élaborer votre projet d'orientation
- > Étape 2 : s'inscrire, formuler ses vœux et finaliser son dossier
- > L'analyse des candidatures par les enseignants des formations post-bac
- > Étape 3 : consulter les réponses des formations et faire ses choix
- > Les 5 conseils pour aborder sereinement Parcoursup

1 seule procédure, 1 seul dossier, 1 seul calendrier pour simplifier vos démarches

Une offre de formation riche et diversifiée : **25 000 formations** proposant principalement des diplômes nationaux ou d'établissement validés par l'État, **sous statut étudiant et en apprentissage**

Un cadre de présentation des formations unique permettant de voir rapidement les informations essentielles, de connaître les critères d'examen et les chiffres clés de la session précédente

Un accompagnement personnalisé tout au long de la procédure

Vous n'êtes pas seuls pour réfléchir et faire vos choix : vous êtes accompagnés au lycée, en ligne via les professionnels de la plateforme, via le numéro vert et sur les réseaux sociaux Parcoursup

Des conseils et des outils pour comprendre : des quiz, vidéos, un comparateur des formations, un simulateur pour évaluer ses possibilités d'admission, un site d'entraînement à la phase d'admission

[IMPORTANT] Parcoursup ne fait jamais l'analyse des candidatures : ce sont les enseignants des formations du supérieur qui définissent les critères, examinent votre dossier, font des propositions auxquelles vous répondez

Parcoursup vous permet de choisir librement les formations qui vous intéressent

- Parcoursup vous aide à **anticiper** : **comparer les formations entre elles, évaluer vos possibilités d'admission, participer aux journées portes ouvertes (JPO)** pour échanger avec des étudiants et des enseignants
- Vous **formulez librement vos vœux sans les classer**
- Vous choisissez votre formation en fonction des propositions d'admission que vous recevez. **Vous avez le dernier mot**
- **Vous avez des droits... mais aussi des devoirs (la charte du candidat)**

Parcoursup agit pour l'égalité d'accès et de réussite des étudiants

- Parcoursup met en œuvre des **actions volontaristes pour soutenir l'accès au supérieur** des lycéens boursiers, professionnels ou technologiques, ou encore des lycéens participant à des cordées de la réussite
- Parcoursup **prend en compte les situations particulières** tels les candidats en situation de handicap ou candidats sportifs de haut niveau ou artistes confirmés
- Parcoursup promeut les **accompagnements personnalisés pour la réussite** mis en place à l'université

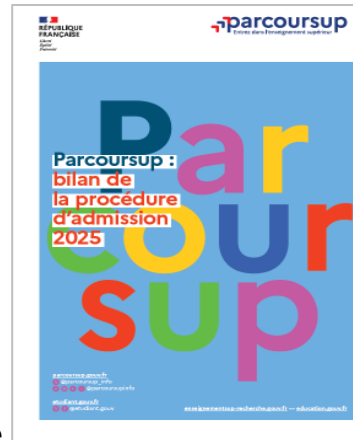
Une phase d'admission qui propose du choix et des réponses rapidement

- **74 %** des lycéens considèrent que Parcoursup facilite l'entrée dans l'enseignement supérieur
- **5,6** : c'est le nombre de propositions reçues en moyenne par les 650 000 lycéens
- **3,2 jours** : c'est le délai moyen pour recevoir sa 1^{ère} proposition
- **67,9 %** : c'est la part de lycéens qui ont reçu une proposition dès le 1^{er} jour
- **81%** : c'est la part de lycéens ayant reçu au moins 1 proposition la 1^{ère} semaine



Des solutions pour ceux qui n'ont pas eu de réponses avant le Bac

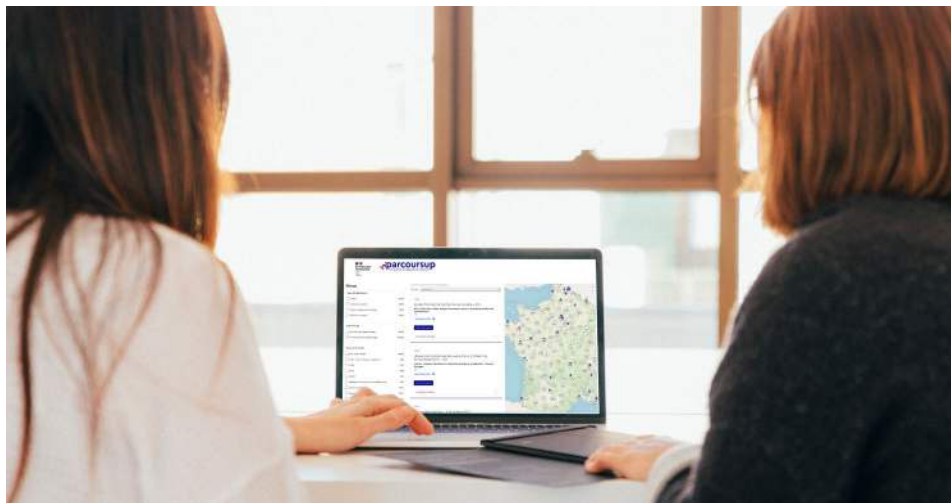
- **83 000** : c'est le nombre de candidats ayant reçu 1 proposition en phase complémentaire
- **38** : c'est le nombre de lycéens qui n'avaient pas eu de solution fin septembre 2025 parmi les 22 000 candidats accompagnés en CAES



Le calendrier 2026 en 3 étapes



Étape 1 des outils pour vous aider à élaborer votre projet d'orientation



1

Oct. 2025 > janvier 2026

Je m'informe et je découvre les formations

OCTOBRE 2025 > JANVIER 2026

Pour préparer votre projet de poursuite d'études, consultez les sites utiles, avenirs.onisep.fr et Parcoursup.gouv.fr

Au sein de votre lycée, échangez avec votre **professeur principal** et les **personnels d'orientation**, notamment grâce à l'outil **MonProjetSup** : monprojetsup.fr



DÉBUT DÉCEMBRE 2025

Je renseigne ma **fiche de dialogue**.

Le 1^{er} conseil de classe prend connaissance de mon projet d'orientation et formule des recommandations.

17 DÉCEMBRE 2025

Ouverture de la carte des formations 2026 sur parcoursup.gouv.fr

Près de 25 000 formations supérieures, y compris en apprentissage, sont présentes sur la plateforme pour vous permettre de réaliser vos projets.

Des informations pratiques sur l'établissement et la formation sont proposées : la formation est-elle publique ou privée, les frais de scolarité, les enseignements et options proposées, les dates des journées portes ouvertes, des contacts, le nombre de places disponibles, les modalités de candidature et les perspectives de poursuite d'études ou d'insertion dans l'emploi après la formation.

Avez-vous pensé à l'apprentissage ?

Plus de 9000 formations sont disponibles sur [Parcoursup](https://Parcoursup.gouv.fr)



L'accompagnement au sein de votre lycée : des acteurs, des temps forts et des outils pour vous aider à élaborer votre projet d'orientation

- **2 professeurs principaux en terminale** pour un suivi personnalisé avec l'appui des **psychologues de l'Éducation nationale**.
- **Des heures d'accompagnement personnalisé** consacrées à l'orientation intégrées à l'emploi du temps des élèves.
- Des temps forts : **deux semaines de l'orientation ou des forums** pour échanger avec des formations (en présentiel ou en ligne).
- Un **outil utile** proposé sur la plateforme Avenir(s) de l'Onisep pour accompagner l'orientation des lycéens de la 2^{nde} à la T^{ale} **MonProjetSup**.
- Élargir l'éventail des choix de formation et réduire l'autocensure.
- Accompagner l'élaboration du projet d'orientation dès la seconde pour réduire le stress lié à l'orientation post bac et au choix sur Parcoursup.

LE BON RÉFLEXE : S'INFORMER

➤ Sur onisep.fr/avenir-s

Les informations sélectionnées par l'Onisep sur **les filières, les formations et les métiers**.

MonProjetSup, un **nouvel outil** pour **aider professeurs et lycéens** dans l'élaboration du projet d'orientation.



<https://app.avenirs.onisep.fr>



➤ Sur parcoursup.gouv.fr

La **carte des formations** pour **découvrir** les formations, enregistrer vos « **favoris** », **comparer les formations** entre elles, trouver les **contacts utiles** ou repérer les **dates des journées portes ouvertes**.



À savoir : les lycéens peuvent se créer un compte Parcoursup dès la classe de 2nde ou de 1^{ère}

LE BON REFLEXE : ÉCHANGER, SE PRÉPARER

Échanger avec des professionnels dans votre lycée

- Votre professeur principal
- Les personnels d'orientation

Échanger avec les formations

- Les responsables de formations et étudiants ambassadeurs
- Lors des journées portes ouvertes et salons avec conférences thématiques
-> *contact et dates à retrouver sur parcoursup.gouv.fr*

Se préparer avec les outils Parcoursup

- Quiz, vidéos tuto, Règles d'or, FAQ, Live
- Simulateur de Parcoursup : des données fiables, un outil personnalisé
- Site d'entraînement de la phase d'admission

S'informer tout au long de la procédure

- Consulter l'espace « Ressources » sur parcoursup.gouv.fr
- Suivre Parcoursup sur les réseaux sociaux

**80% des lycéens
déclarent avoir
utilisé le simulateur**

**+ d'1 lycéen sur 2
a utilisé le site
d'entraînement**

Parmi les 25 000 formations dispensant des diplômes nationaux et d'établissements

○ Des formations sous statut étudiant

○ Formations dites « non sélectives »

les différentes licences (dont les licences « accès santé »), les licences professorat des écoles (LPE) et les parcours d'accès aux études de santé (PASS)

○ Formations dites « sélectives »

les classes prépa, BTS, BUT (Bachelor universitaire de technologie), formations en soins infirmiers (en IFSI) et autres formations paramédicales, formations en travail social (en EFTS), écoles d'ingénieur, de commerce et de management, Sciences Po/ Instituts d'Études Politiques, écoles vétérinaires, formations aux métiers de la culture, du sport, etc

○ Des formations sous statut apprenti (en alternance)



Certaines formations privées ne sont pas présentes sur Parcoursup > **soyez vigilants**



De l'ordre de 11 000 formations en apprentissage disponibles, pour l'essentiel en BTS, BUT, pour des mentions complémentaires ou titres professionnels

Être étudiant apprenti c'est :

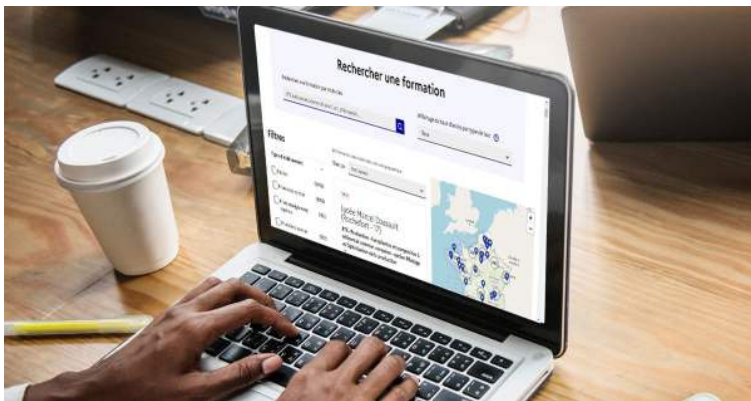
- Être étudiant et surtout salarié
- Alternier formation pratique chez un employeur et une formation théorique dans un établissement (ex : un centre de formation d'apprentis - CFA)
- Un plus pour trouver du travail en fin de formation et vous insérer durablement

L'apprenti doit signer un contrat d'apprentissage avec un employeur

Les établissements (CFA) accompagnent leurs candidats pour trouver un employeur



Des ressources disponibles sur parcoursup.gouv.fr (espace *Trouver une formation*)



- **Rechercher des formations** en utilisant des mots clés, une zone géographique ou d'autres critères de recherche comme le type de formation, les spécialités, un aménagement spécifique, etc.).
- **Affiner les résultats de recherche** en zoomant sur la carte pour afficher les formations dans une zone géographique précise.
- **Découvrir des formations.**
- **Enregistrer des favoris** pour garder la mémoire de ses recherches.
- **Comparer les formations entre elles** pour faire le choix qui vous conviennent.

Une offre mise à jour pour la rentrée 2026

Au niveau du résultats de la recherche, un premier niveau d'informations :

- > **L'accès à la fiche formation**
- > **Le statut de l'établissement de formation**
- > **Des suggestions de formations similaires** pour vous permettre de découvrir des formations que vous ne connaissiez pas et élargir vos choix.
- > **Le taux d'accès** pour vous permettre d'identifier si la formation est très demandée ou pas.

Vous aider à préparer vos choix de vœux, deux fonctionnalités :

- > **Conserver en « favoris » les formations que vous préférez**
- > **Comparer les formations qui vous intéressent grâce au comparateur**

PUBLIC

Université de Lorraine - Faculté de Droit, Economie et Administration - Site de Metz (57) (57)

Licence - Droit

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 370

Taux d'accès :

- BAC GÉNÉRAL : 89 %
- BAC TECHNOLOGIQUE : 44 %
- BAC PROFESSIONNEL : 59 %

Voir la formation ☐ Ajouter au comparateur

Choisir une formation sur Parcoursup ou hors Parcoursup : quelles questions se poser ? Quels éléments vérifier ?

Carte d'identité de la formation

Vérifier en un coup d'œil

- ✓ le statut de l'établissement (public/privé en contrat avec l'État/privé),
- ✓ le caractère sélectif/non sélectif, la capacité d'accueil,
- ✓ le label MESRE
- ✓ ou encore l'éligibilité aux bourses et l'information sur les frais de scolarité, le règlement de la CVEC

The screenshot shows the 'Carte d'identité de la formation' page on Parcoursup. At the top, the title 'Carte d'identité de la formation' is circled in red. Below it, the establishment is identified as 'IFSI Regroupement IFSI Université de Limoges D.E Infirmier'. The page is divided into sections: 'ÉTABLISSEMENT' (with a sub-section 'ÉTABLISSEMENT PUBLIC'), 'FORMATION' (with sub-sections 'FORMATION SÉLECTIVE' and 'FORMATION OUVRANT DROIT AUX BOURSES'), and 'DIPLOME D'ÉTAT CONTRÔLÉ'. On the right, it shows 'IFSI CH Ussel - rentrée en septembre (19)' and 'Autres formations accessibles : IFSI CH Ussel - rentrée en septembre (19)'. At the bottom, there are six icons with corresponding text: 'Découvrir la formation et ses caractéristiques', 'Comprendre les critères d'analyse des candidatures', 'Consulter les modalités de candidature', 'Visualiser les chiffres d'accès à la formation', 'Poursuivre ses études et connaître les débouchés', and 'Contacter et échanger avec l'établissement'.

Les bons réflexes pour choisir un établissement

Sur le **site parcoursup.gouv.fr** un livret « **Choisir sa formation post-bac : les bons réflexes** » aide les lycéens et parents à se repérer, à poser les bonnes questions pour choisir un établissement de formation



Pour chaque formation, une fiche de présentation organisée en 6 rubriques clés, pour être plus claire, plus riche, plus transparente

- **Découvrir la formation et ses caractéristiques** : les contenus et l'organisation des enseignements, les dispositifs pédagogiques, les **frais de scolarité**, le règlement de la CVEC, les dates des journées portes ouvertes...
- **Comprendre les critères d'analyse des candidatures** à travers la représentation visuelle des critères définis par les formations (résultats scolaires, compétences et savoir-faire, savoir-être, motivation et cohérence du projet, engagements....) avec leur degré d'importance, ainsi que des conseils pour formuler sa candidature
- **Consulter les modalités de candidature** en particulier les conditions pour candidater, les modalités et calendrier des épreuves écrites/orales prévues par certaines formations sélectives et les éventuels frais associés
- **Visualiser les chiffres d'accès à la formation** : des données clés sur l'admission en 2025 et les possibilités d'accès dans la formation pour les lycéens de terminale au cours des 3 dernières années
- **Poursuivre ses études et connaître les débouchés** : des informations sur les taux de réussite, les possibilités de poursuite d'études, les taux d'insertion et conditions de salaire des sortants de la formation
- **Contacteur et échanger avec l'établissement** : contacts de référents de la formation, notamment le référent handicap

Les modalités d'examen affichés pour chaque formation

Dans les formations sélectives (classes prépa, BUT, BTS, écoles, IFSI, etc.)

L'admission se fait sur dossier et, dans certains cas, en ayant recours, en plus ou en lieu et place du dossier, à des épreuves écrites et/ou orales dont le calendrier et les modalités sont affichés aux candidats (rubrique « consulter les modalités de candidature »).

Dans les formations non sélectives (licences, LPE et PASS)

Un lycéen peut **accéder à la licence de son choix à l'université, dans la limite des capacités d'accueil** : si le nombre de vœux reçus est supérieur au nombre de places disponibles, la commission d'examen des vœux étudie les dossiers et vérifie leur adéquation avec la formation demandée afin de les classer.

L'université peut conditionner l'admission (réponse « oui-si ») d'un candidat au suivi d'un dispositif de réussite (remise à niveau, tutorat, etc.) afin de l'aider et de favoriser sa réussite.



Quels sont les critères utilisés par l'établissement pour analyser votre candidature ?

Grille d'analyse des candidatures définie par la commission d'examen des vœux de la formation

100%	Résultats scolaires	70 %
	Méthodes de travail	20 %
	Savoir-être	5 %
	Motivation	3 %
	Engagement et activités	2 %

Cette grille permet d'indiquer le niveau d'importance accordé par la formation à chaque élément. Plus le pourcentage est élevé plus l'élément compte dans l'examen des candidatures.

L'examen des candidatures par les formations

Qui analyse les candidatures ?

Comment se déroule l'analyse des candidatures ?

Conseils aux candidats

Il est conseillé de venir rencontrer les équipes pédagogiques lors des journées portes ouvertes ou lors des forums afin de se renseigner sur l'adéquation entre le parcours de formation et les objectifs professionnels. La lettre de motivation doit être personnalisée, argumentée et témoigner d'une bonne connaissance de la formation et de ses débouchés.

Détails de la grille d'analyse des candidatures par la commission

Vos résultats scolaires ou obtenus dans l'enseignement supérieur comptent pour 70%

Résultats en Français, HG et Philosophie	Éléments évalués :	ESSENTIEL ● ● ● ●
	Notes aux épreuves anticipées de français du baccalauréat (écrit et oral). Notes de première et terminale dans les matières indiquées.	

>> une rubrique dédiée aux **critères d'analyse des candidatures** avec une présentation globale et détaillée

>> la rubrique « **Conseils** » pour faire passer des messages aux candidats

>> Des **rapports d'analyse des candidatures** de l'année riches en données pour réfléchir

Nouveauté en 2026

Des rapports d'analyse des candidatures de l'année précédente plus riches en données



>> des **chiffres globaux d'accès à la formation** calculés à la fin de la phase principale 2025

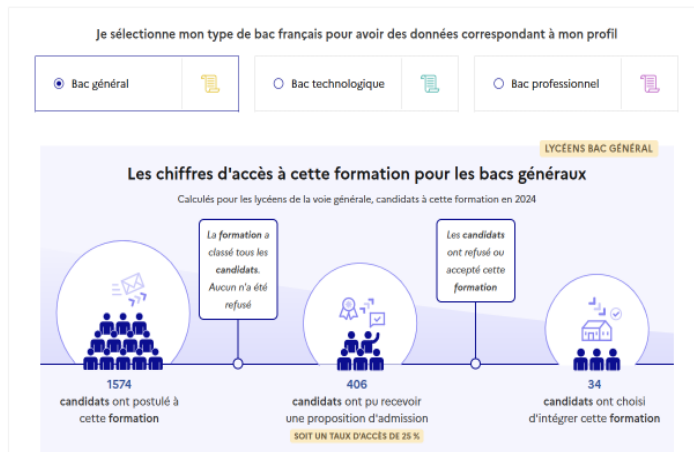
>> des chiffres déclinables pour chaque type de baccalauréat français : général, technologique, professionnel



>> une visibilité du **taux d'accès par type de baccalauréat** dans chaque formation pour voir si la formation était très demandée ou si elle a accueilli tous les candidats

Pour en savoir plus, consultez notre vidéo dans l'espace **Ressources** de parcoursup.gouv.fr

[En savoir plus sur l'accès à la formation selon mon profil](#)



Une visibilité sur l'accès dans la formation pour les lycéens des 3 types de bac au cours des 3 dernières années

Sur les 3 dernières années, le constat est le suivant :

Quelles ont été les possibilités d'accès à la formation des lycéens de terminale générale ?

Quel est le profil des lycéens de terminale générale qui ont choisi d'intégrer cette formation ?

Calculé à partir des données des 3 dernières années

Je sélectionne une doublette de spécialités

Mathématiques

SES

Je positionne un niveau de moyenne générale (*) en terminale en déplaçant le curseur

0 10 20

15

(*) Sans prendre en compte les options éventuelles et sans coiffement sur les matières

Voir le résultat

LYCÉENS BAC GÉNÉRAL

RAREMENT OCCASIONNELLEMENT **RÉGULIÈREMENT** PLUS DE 60% PLUS DE 80%

Pour une moyenne générale de 15 / 20

Et cette doublette de spécialités

Mathématiques

SES

Conseils

Il est important de noter que cette donnée ne garantit pas votre propre admission. N'hésitez pas à postuler, mais pensez également à ajouter d'autres vœux de sécurité.

Quelle importance est donnée aux résultats scolaires par cette formation ?

Lors de l'analyse des dossiers, cette formation accorde 40% d'importance aux résultats scolaires des candidats. Cela signifie que d'autres critères sont pris en compte par la formation dans l'examen des candidatures.

Consulter la liste complète des critères généraux d'examen des vœux

Quelles ont été les possibilités d'accès à la formation des lycéens de terminale générale ?

Quel est le profil des lycéens de terminale générale qui ont choisi d'intégrer cette formation ?

LYCÉENS BAC GÉNÉRAL

Quel est le profil des lycéens de terminale générale qui ont choisi d'intégrer cette formation ?

Calculé à partir des données des 3 dernières années

Moyenne générale (*)

Parmi les élèves qui ont intégré cette formation les 3 dernières années :

- 1 élève sur 10 avait entre **13 ET 15** de moyenne générale
- 6 élèves sur 10 avaient **ENTRE 15 ET 18,99** de moyenne générale
- 1 élève sur 10 avait entre **19 ET 20** de moyenne générale

(*) Calculée à partir des bulletins de la classe de terminale sans prendre en compte les éventuelles options et sans coiffement sur les matières

Enseignements de spécialité

Les lycéens de terminale générale qui ont intégré cette formation avaient les doublettes de spécialités suivantes :

4 Classes de la plus courante à la moins courante

SES & HGGSP

Mathématiques & SES

Mathématiques & HGGSP

HGGSP & HLP

Des conseils personnalisés pour vous aider : consultez les critères spécifiques de la formation, diversifiez vos vœux en alternant vœux d'ambition, de raison, de précaution

Informer sur l'insertion professionnelle des étudiants

Découvrir la formation et ses caractéristiques

Comprendre les critères d'analyse des candidatures

Consulter les modalités de candidature

Visualiser les chiffres d'accès à la formation

Poursuivre ses études et connaître les débouchés

Contacter et échanger avec l'établissement

Poursuite d'études

Licences professionnelles variées, titre professionnel Gestion d'un établissement touristique (certification niveau 5)

Débouchés professionnels

Objectifs du BTS Tourisme

Le BTS Tourisme forme des professionnels capables de répondre aux exigences des nombreux métiers de ce secteur d'activité, aussi bien les métiers en rapport direct avec les touristes individuels ou collectifs que les emplois en lien avec les professionnels des prestations touristiques. Les futurs diplômés de BTS Tourisme seront ainsi en mesure de :

- Informer et conseiller les clients français et étrangers sur des prestations relevant du domaine du tourisme ;
- finaliser la vente de ces prestations touristiques et assurer le suivi commercial ;
- créer et promouvoir des produits touristiques ;
- accueillir et accompagner des touristes ;
- collecter, traiter et diffuser l'information en lien avec le secteur du tourisme.

(Source <https://www.dimension-bts.com/bts-tourisme>)

La réussite des étudiants

- Taux de passage en 2^{ème} année ?
Taux : 86.6 tous bacs confondus
- Taux de réussite en 2 ou 3 ans ?
74.5% tous bacs confondus

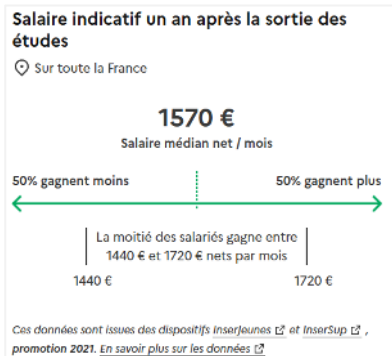
Sources des données

Insertion professionnelle des étudiants

Avenir des élèves en sortie du BTS : Tourisme

Statut	Pourcentage	Détails
46% sont en emploi	46%	Tout secteur d'activité confondu en emploi salarié privé et public.
41% poursuivent leur formation	41%	En poursuite d'étude, redoublement, changement de filière.
13% réalisent un autre parcours	13%	En recherche d'emploi, en auto-entreprise, à l'étranger, etc...

- Une rubrique dédiée à l'information sur la **poursuite d'études et l'insertion professionnelle des étudiants**
- **L'information sur la réussite**
- **Des statistiques d'insertion et de niveau de salaires 6 mois / 1 an après la sortie des études**
 - Licences générales
 - BTS
 - BUT
 - Écoles d'ingénieur, de commerce et de management
 - Etc.



Consolider votre projet d'orientation

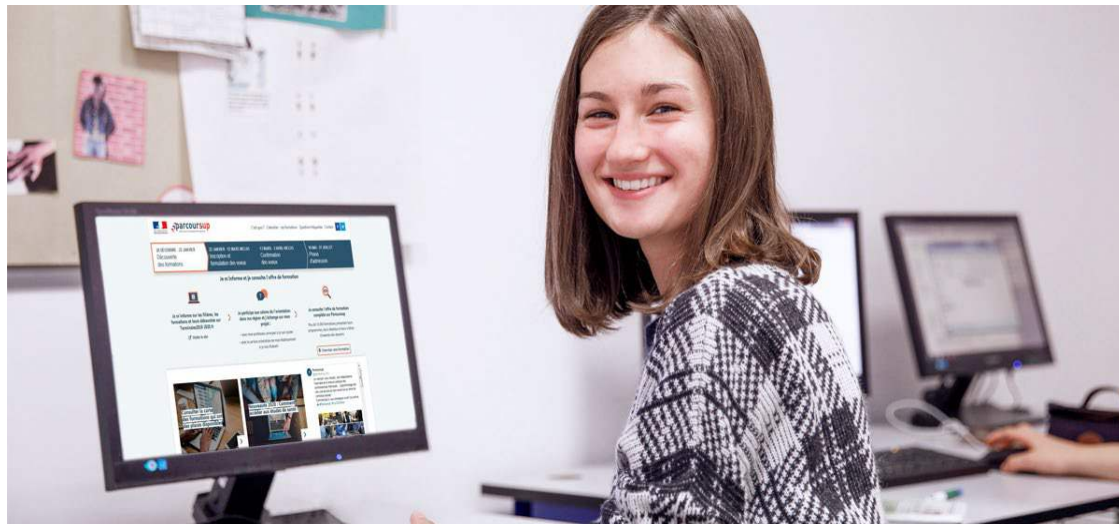
Modalités et critères d'analyse des candidatures, taux d'accès, profil des lycéens ayant reçu une proposition ou des admis selon leur bac, leur choix de parcours au lycée, leur moyenne générale, les frais de scolarité, débouchés et taux d'insertion dans l'emploi ...

CES DONNÉES SONT ESSENTIELLES



- ➔ à prendre en compte par le lycéen et sa famille pour réfléchir sur son projet de poursuite d'études et formuler des vœux
- ➔ pour discuter avec les professeurs, professeurs principaux et les psychologues de l'Education nationale

Etape 2 : s'inscrire, formuler ses vœux et finaliser son dossier



2

19 janvier 2026 > 12 mars 2026 > 1^{er} avril 2026

Je m'inscris pour formuler mes vœux

TOUT AU LONG DU 2^e TRIMESTRE 2026

Je poursuis ma réflexion avec mes professeurs principaux et je participe aux **journées portes ouvertes** des établissements d'enseignement supérieurs et aux **salons d'orientation**.

DU 19 JANVIER AU 12 MARS 2026

- Je m'inscris sur **Parcoursup** pour créer mon dossier candidat.
- Je formule mes vœux : jusqu'à 10 vœux (avec possibilité de sous-vœux selon les formations) et 10 vœux supplémentaires pour les formations en apprentissage.

Jeudi 12 mars 2026 : dernier jour pour formuler mes vœux.

MERCREDI 1^{er} AVRIL 2026

Dernier jour pour finaliser mon dossier candidat avec les éléments demandés par les formations et **confirmer chacun de mes vœux**.



FÉVRIER – MARS 2026

2^e conseil de classe : chaque vœu que je formule fait l'objet d'une **fiche Avenir** comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement.

Des **vidéos tutorielles** sont proposées sur **Parcoursup** pour vous guider à chaque étape

AVRIL – MAI 2026

Chaque formation que j'ai demandée organise une commission pour examiner ma candidature à partir des critères généraux d'examen des vœux qu'elle a définis et que j'ai consultés sur sa fiche détaillée via Parcoursup.

S'inscrire sur Parcoursup à partir du 19 janvier 2026

1. CRÉER UN COMPTE

Les candidats doivent d'abord se créer un compte Parcoursup, en utilisant une adresse email valide et régulièrement utilisée et un mot de passe.

Les lycéens doivent créer leur compte Parcoursup en utilisant l'adresse mail précédemment transmise au lycée. En cas de doute contactez la scolarité de votre établissement.

2. CRÉER SON DOSSIER

Une fois le compte créé, les lycéens se connectent pour commencer la création de leur dossier candidat.

Vous aurez besoin de renseigner votre INE (identifiant national élève pour tous les lycéens). Il est présent sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves du baccalauréat.

Pour les lycées français à l'étranger : l'établissement fournit l'identifiant pour créer son dossier candidat. Cet **identifiant** correspond au **numéro cyclades** (numéro d'inscription au bac)

[IMPORTANT] Renseignez un numéro de téléphone portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme.

[CONSEIL AUX PARENTS OU TUTEURS LÉGAUX] Vous pouvez également renseigner votre email et numéro de portable dans le dossier de votre enfant pour recevoir messages et alertes Parcoursup. Vous pourrez également recevoir de la part des formations qui organisent des épreuves écrites/orales le rappel des échéances à respecter

Formuler librement vos vœux sur Parcoursup

> Jusqu'à 10 vœux et 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage

> Pour des **formations sélectives** (Classes prépa, STS, IUT, écoles, IFSI, IEP, etc.) et **non sélectives** (licences, LPE, PPPE ou PASS)

> Lorsque la formation l'a demandé, le vœu doit être expressément motivé : en quelques lignes, le lycéen explique ce qui motive son vœu. Il est accompagné par son professeur principal

> **Des vœux qui n'ont pas besoin d'être classés** : aucune hiérarchisation pour éviter toute autocensure

> **La date de formulation des vœux n'est pas prise en compte** pour l'examen du dossier

> **Des vœux qui ne sont connus que de vous** : la formation ne connaît que le vœu qui la concerne

Conseil : diversifiez vos vœux et évitez impérativement de n'en formuler qu'un seul

Focus sur les vœux multiples (1/4)

➤ **Un vœu multiple est un regroupement de plusieurs formations similaires**

(exemple : le vœu multiple BTS « Management commercial opérationnel » qui regroupe toutes les formations de BTS « MCO » à l'échelle nationale).

> **Un vœu multiple compte pour un vœu** parmi les 10 vœux possibles.

> **Chaque vœu multiple est composé de sous-vœux qui correspondent chacun à un établissement différent.** Vous pouvez choisir un ou plusieurs établissements, sans avoir besoin de les classer.

> **Sauf exception (PASS Ile-de-France), il n'y a pas de vœu multiple pour les licences**

À noter : Il n'est possible de sélectionner que 5 vœux multiples maximum pour les filières IFSI et paramédicales.

Focus sur les vœux multiples (2/4)

Les formations dont le nombre de sous-vœux est limité à 10 par vœu multiple dans la limite de 20 sous-vœux au total :

- **Les BTS et les BUT** regroupés par **spécialité à l'échelle nationale**
- **Les DN MADE** regroupés par **mention à l'échelle nationale**
- **Les DCG** (diplôme de comptabilité et de gestion) regroupés à **l'échelle nationale**
- **Les classes prépas** regroupées **par voie à l'échelle nationale** (**spécificité de l'internat**)
- **Les EFTS** (Établissement de Formation en Travail Social) regroupés par **diplôme d'État à l'échelle nationale**
- **Les DNA** (diplôme national d'art) proposés par les écoles d'art du ministère de la culture regroupés par **mention à l'échelle nationale**

Focus sur les vœux multiples (3/4)

Les formations dont le nombre de sous-vœux n'est pas limité :

- **Les IFSI** (Instituts de Formation en Soins Infirmiers) et **les instituts d'orthophonie, orthoptie et audioprothèse** regroupés à l'échelle territoriale.

Rappel : limitation à 5 vœux multiples maximum par filière paramédicale

- **Les écoles d'ingénieurs et de commerce/management** regroupées en réseau et qui recrutent sur concours commun
- **Le réseau des Sciences Po / IEP** (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse) et **Sciences Po / IEP Paris**
- **Les parcours spécifiques "accès santé" (PASS) en Ile-de-France** regroupés à l'échelle régionale
- **Le concours commun des écoles nationales vétérinaires**

Focus sur les vœux multiples : exemples (4/4)

Vous demandez un BTS « Métiers de la chimie » dans 7 établissements différents

→ Dans votre dossier, ces demandes comptent pour 1 vœu (le BTS) et 7 sous-vœux (les établissements) qui sont décomptés dans la limite des 20 sous-vœux autorisés.

Le regroupement d'instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) de l'Université Paris Saclay propose 7 instituts. Vous demandez 4 instituts au sein de ce regroupement :

→ Dans votre dossier, ces demandes comptent pour 1 vœu (le regroupement d'IFSI) et 4 sous-vœux (les instituts), qui ne sont pas décomptés.

À noter : rassurez-vous, dans votre dossier Parcoursup, un compteur de vœux permet de suivre les vœux multiples et sous-vœux formulés.

Pour les formations sélectives (BTS, BUT, IFSI, écoles, etc.)

- > **Il n'y a pas de secteur géographique.** Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent où qu'elles soient, dans leur académie ou en dehors.

Pour les formations non-sélectives (licences, LPE, PPPE ou PASS)

- > Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent dans leur académie ou en dehors. Lorsque la licence, la LPE, le PPPE ou le PASS est très demandé, **une priorité au secteur géographique (généralement l'académie) s'applique** : un pourcentage maximum de candidats résidant en dehors du secteur géographique est alors fixé par le recteur.
- > L'appartenance ou non au secteur est **affichée aux candidats**. Les pourcentages fixés par les recteurs seront affichés sur Parcoursup avant le début de la phase d'admission.

Point d'attention : pour les licences, les statistiques sur l'admission des lycéens de terminale au cours des 3 années passées (rubrique « Visualiser les chiffres d'accès à la formation ») sont celles des candidats qui étaient prioritaires pour le secteur de recrutement de la licence.

Secteur géographique :

- > Le secteur de référence : **l'académie**
- > **Des dérogations territorialisées** : ex., il n'est fait **aucune distinction** entre les 3 académies de Créteil, Paris et Versailles ; territoires infra-académiques ; extension de certaines académies

Par exception, sont considérés comme « résidant dans l'académie » où se situe la licence demandée :

- > Les candidats qui souhaitent accéder à une mention de licence qui n'est pas dispensée dans leur académie de résidence
- > Les candidats ressortissants français ou ressortissants d'un État membre de l'Union européenne qui sont établis hors de France
- > Les candidats préparant ou ayant obtenu le baccalauréat français au cours de l'année scolaire dans un centre d'examen habilité à l'étranger

Focus sur les vœux en apprentissage

- ☐ **Jusqu'à 10 vœux en apprentissage**, en plus des 10 autres vœux autorisés
- ☐ **Pas de date limite pour formuler des vœux en apprentissage** (pour la majorité des formations en apprentissage)
- ☐ **Une rubrique spécifique dans votre dossier pour vos vœux en apprentissage**

Rappel

Les centres de formation en apprentissage ont pour mission d'accompagner les candidats en apprentissage pour trouver un employeur et signer un contrat d'apprentissage.

Retrouvez des conseils pour trouver un employeur sur parcoursup.gouv.fr

**Dernier jour pour formuler vos vœux :
Jeudi 12 mars 2026**

(23h59 heure de Paris)



A horizontal timeline with a white line and four white circular markers. A white location pin icon is positioned above the second marker.

Février

Mars

Avril

Mai

Finaliser son dossier et confirmer ses vœux

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les candidats doivent obligatoirement :



Compléter leur dossier :

- > rubrique « autres projets »
- > Lettre de motivation par vœu **uniquement lorsque la formation l'a demandée**
- > pièces complémentaires demandées par certaines formations
- > rubrique « activités et centres d'intérêt » (facultative)



Confirmer chacun de leurs vœux

**Un vœu non confirmé avant le 1er avril 2026 (23h59 - heure de Paris)
ne sera pas examiné par la formation**

La lettre de motivation

La lettre de motivation n'est obligatoire que si elle est demandée par la formation

- **Elle sert à expliciter la motivation du candidat, sa connaissance et sa compréhension de la formation demandée et son intérêt pour celle-ci.** Il ne s'agit pas d'un exercice de rhétorique ou une dissertation mais d'illustrer avec vos propres mots en 1500 caractères ce qui vous conduit à candidater. Une aide à la rédaction est jointe dans votre dossier.

La lettre de motivation est personnelle. Renseignez-la, soignez l'orthographe et le style, évitez les copier-coller ou les emprunts de formules toutes faites : cela se voit et ne plaidera pas pour votre dossier. **Ne pas faire des lettres de motivation ChatGPT !**

À noter : pour les candidatures à des formations en soins infirmiers (IFSI), la motivation des candidats constitue un aspect très important pour les responsables d'IFSI. Dans votre dossier, les IFSI ont indiqué ce qui est attendu et vous avez davantage d'espace pour expliciter votre compréhension de la formation, du métier et votre intérêt pour cette candidature

Nouveauté 2026 : les formations vous précisent comment sont utilisés les lettres de motivation : lecture systématique / utilisation non systématique, pour départager des candidatures, pour conforter l'analyse d'un dossier

La rubrique « autres projets »

Rubrique obligatoire dans laquelle le candidat indique s'il souhaite candidater dans des formations hors Parcoursup ou s'il a des projets professionnels ou personnels, en dehors de la plateforme.

À noter

Ces informations sont confidentielles et ne sont pas transmises aux formations. Elles permettent simplement de mieux suivre les candidats durant la procédure et de mieux analyser leurs motivations et besoins.

La rubrique « Activités et centre d'intérêts »

Rubrique facultative où le candidat :

- **renseigne des informations qui ne sont pas liées à sa scolarité et que le candidat souhaite porter à la connaissance des formations** (ex : activités extra-scolaires, stages / job, pratiques culturelles ou sportives, etc.)
- Un espace pour **faire connaître ses engagements** : vie lycéenne, engagement associatif, sportif, service civique ou SNU, cordées de la réussite, etc.

Un atout pour se démarquer, parler davantage de soi et mettre en avant des qualités, des compétences ou des expériences qui ne transparaissent pas dans les bulletins scolaires

L'attestation de passation du questionnaire pour les vœux en licence de Droit

Obligatoire pour les candidats qui formulent des vœux en Licence de Droit :

Un questionnaire en ligne sur le site Avenirs de l'Onisep :

Accessible (à partir du **19 janvier 2026**) à partir des fiches de formations concernées ;

- Pour avoir un aperçu des connaissances et des compétences à mobiliser dans la formation demandée ;
- Les résultats n'appartiennent qu'au seul candidat : **pas de transmission aux universités.**

Une attestation de passation à télécharger est à joindre à son dossier Parcoursup avant le 1^{er} avril 2026 23h59 (heure de Paris).

Faire le choix d'une césure : projet personnel, professionnel ou Service national

Un lycéen peut demander une césure directement après le bac : possibilité de suspendre temporairement une formation afin d'acquérir une expérience utile pour son projet de formation (partir à l'étranger, réaliser un projet associatif, entrepreneurial etc...)

Nouveauté 2026 : le service national prend la forme d'une césure pour ceux qui poursuivent des études supérieures. Attention, la candidature au SNV se fait d'abord auprès des Armées

- > **Durée la césure** : d'un semestre à une année universitaire ; 10 mois pour le Service national
- > **Demande de césure à signaler sur Parcoursup** (en cochant la ou les case(s) « césure pour un projet personnel/professionnel » et/ou « césure pour réaliser le service national »)
- > **L'établissement prend connaissance de la demande de césure après que le lycéen a accepté définitivement la proposition d'admission** > Le lycéen contacte la formation pour s'y inscrire et savoir comment déposer sa demande de césure
- > **Sauf pour la « césure pour réaliser le Service national », la césure n'est pas accordée de droit** : une lettre de motivation précisant les objectifs et le projet envisagés pour cette césure doit être adressée au président ou directeur de l'établissement
- > **À l'issue de la césure, l'étudiant pourra réintégrer la formation s'il le souhaite sans repasser par Parcoursup ; il peut aussi candidater sur Parcoursup en valorisant son expérience**

- ❑ **La rubrique Activités et centres d'intérêt** une rubrique facultative pour mettre en valeur vos compétences, vos expériences et engagements
- ❑ **La lettre de motivation** quand elle est demandée par la formation
- ❑ **Les pièces spécifiques ou formulaires** demandés par certaines formations sélectives
- ❑ **La fiche Avenir** renseignée par les enseignants et le proviseur de votre lycée
- ❑ **Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat :**
 - **De l'année de première** : bulletins scolaires et notes des épreuves anticipées de français et celles au titre du contrôle continu du baccalauréat (pour les lycéens généraux et technologiques)
 - **De l'année de terminale** : bulletins scolaires des 1^{er} et 2^e trimestres (ou 1^{er} semestre)
- ❑ **Des informations sur votre parcours spécifique**
 - parcours en sections européennes ou binationales ou bac français international (BFI)
 - participation aux cordées de la réussite
 - certification des compétences numériques (Pix)

Les éléments constitutifs de votre dossier : bulletins scolaires

- > **Dans les bulletins sont remontés** : la moyenne de l'élève par discipline, le positionnement de l'élève dans son groupe/classe (rang de l'élève, moyenne du groupe, moyenne la plus haute, la plus basse), les appréciations trimestrielles/semestrielles de 1^{ère} et T^{ale} pour chaque enseignant dans sa discipline
- > **Attention aux « fake news »** : Parcoursup ne remonte pas le décompte des absences !
- > **Sauf cas particulier, pas de saisie à réaliser** : ces éléments sont remontés par votre lycée automatiquement et vous pourrez les vérifier début avril. En cas d'erreurs, **un signalement doit être fait au chef d'établissement**

À noter : vous ne pouvez pas confirmer vos vœux tant que votre bulletin scolaire du 2^{ème} trimestre (ou 1^{er} semestre) n'est pas remonté dans votre dossier.

La fiche avenir renseignée par le lycée

- ❑ Le 2ème conseil de classe examine les vœux de chaque lycéen avec **bienveillance et confiance** dans le potentiel de chacun.
- ❑ Pour chaque lycéen, une **fiche Avenir** est renseignée par le lycée et versée au dossier de l'élève :
 - l'appréciation spécifique des professeurs par discipline, lorsqu'elle est distincte de l'appréciation portée pour chaque trimestre
 - les appréciations du professeur principal sur des compétences transversales (méthode de travail, autonomie, capacité à s'investir dans le travail, engagements et responsabilités de l'élève)
 - l'avis du chef d'établissement sur la capacité à réussir, pour chaque vœu
- ❑ La fiche Avenir est **consultable par le lycéen** dans son dossier **à partir du 2 juin 2026**

Focus sur l'accompagnement des candidats en situation de handicap ou atteints d'un trouble de santé invalidant

- **On peut candidater sans évoquer son handicap**
- **La discrimination en raison du handicap est interdite**
- **Les coordonnées d'un référent handicap sont disponibles sur chaque fiche de formation.** Il a la mission de répondre aux interrogations des lycéens tout au long de la procédure.
- **Le candidat peut renseigner une fiche de liaison dans son dossier Parcoursup** pour préciser ses besoins. Cette fiche est **facultative** et n'est **pas transmise aux formations** pour l'examen des vœux → **Le candidat pourra demander à Parcoursup de la transmettre à la formation qu'il aura choisie pour préparer sa rentrée.** Cela permet d'anticiper la rentrée étudiante dans le nouvel établissement.
- **À partir du 2 juin 2026, le candidat peut demander au recteur le réexamen de son dossier** (via la rubrique « contact » dans Parcoursup) s'il ne trouve pas de formation adaptée à ses besoins spécifiques et que sa situation justifie une inscription dans un établissement situé dans une zone géographique déterminée.

**Dernier jour pour compléter votre
dossier et confirmer vos vœux :
mercredi 1^{er} avril 2026**

(23h59 heure de Paris)

Mars

Avril

Mai

Juin



L'analyse des candidatures par les formations

Rappel : ce n'est pas l'algorithme de Parcoursup qui examine les dossiers, ce n'est pas non plus Parcoursup qui choisit votre affectation

Pour en savoir plus consultez notre vidéo : <https://youtu.be/Qe59ve-oA6w>

- Au sein de chaque formation, **une commission d'examen des vœux (CEV) a défini les critères d'examen des candidatures et évalué les candidatures confirmées**
- La CEV prend en compte les critères affichés dans la fiche formation **et les précise au regard des candidatures (pondération des éléments)**
- **Les classements des CEV sont remontés à Parcoursup le 21 mai 2026** pour vérifications par l'équipe Parcoursup avant intégration des priorités légales (taux fixés par les Recteurs) et publication le **2 juin 2026**

Un appui aux lycéens boursiers

Priorité accordée aux lycéens boursiers dans chaque formation, y compris les plus sélectives (des taux minimum définis par les recteurs et affichés sur Parcoursup).

Une aide financière de 500 € aux lycéens boursiers qui s'inscrivent dans une formation située en dehors de leur académie de résidence.

Une prise en compte possible de la participation aux cordées de la réussite

Les formations du supérieur peuvent intégrer ce critère dans leur examen des vœux : près de 40 % ont fait ce choix pour 2025.

Des places prioritaires pour les lycéens professionnels et technologiques dans les formations professionnalisantes (BTS et BUT) dans lesquelles ils réussissent le mieux

Une priorité d'accès aux licences en tension pour les candidats du secteur

(académie en général ; des exceptions géographiques affichées aux candidats)



Rassurer à la lumière des résultats de 2025

Une phase d'admission qui propose du choix et des réponses rapidement

- **74 %** des lycéens considèrent que Parcoursup facilite l'entrée dans l'enseignement supérieur
- **5,6** : c'est le nombre de propositions reçues en moyenne par les 650 000 lycéens
- **3,2 jours** : c'est le délai moyen pour recevoir sa 1^{ère} proposition
- **67,9 %** : c'est la part de lycéens qui ont reçu une proposition dès le 1^{er} jour
- **81%** : c'est la part de lycéens ayant reçu au moins 1 proposition la 1^{ère} semaine



Des solutions pour ceux qui n'ont pas eu de réponses avant le Bac

- **83 000** : c'est le nombre de candidats ayant reçu 1 proposition en phase complémentaire
- **38** : c'est le nombre de lycéens qui n'avaient pas eu de solution fin septembre 2025 parmi les 22 000 candidats accompagnés en CAES

Sources : bilan Parcoursup 2025 ; baromètre Parcoursup 2025 ; note flash SIES « *Parcoursup 2025 : les propositions d'admission dans l'enseignement supérieur* »

Étape 3 : consulter les réponses des formations et faire ses choix



3

2 juin 2026 > 11 juillet 2026

Je reçois les réponses des formations et je décide

MARDI 2 JUIN 2026 — DÉBUT DE LA PHASE D'ADMISSION PRINCIPALE. C'EST LE MOMENT DE FAIRE VOS CHOIX.

Je consulte les réponses des formations sur la plateforme.

Je reçois les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu. Puis j'y réponds dans les délais indiqués par la plateforme.

Entre le vendredi 5 juin et le lundi 8 juin 2026 inclus : je classe mes vœux en attente.

MARDI 7 JUILLET 2026

Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du bac, j'effectue mon inscription auprès de l'établissement que j'ai choisi.



SAMEDI 11 JUILLET 2026 — FIN DE LA PHASE PRINCIPALE

Dernier jour pour accepter une proposition reçue lors de cette phase.

JEUDI 11 JUIN 2026

La **phase d'admission complémentaire** est ouverte. Jusqu'au 10 septembre, je peux formuler **jusqu'à 10 nouveaux vœux** dans les formations qui ont encore des places disponibles.



À PARTIR DU 1^{er} JUILLET 2026

Accompagnement personnalisé des candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission par les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES).



Les dates clés

**À partir
du 2 juin
2026**

Phase principale d'admission

Je reçois les réponses des formations à mes vœux et je réponds au fur et à mesure aux propositions d'admission.

**Du 5
au 8 juin
2026
inclus**

Classement des vœux en attente

Je dois **classer par ordre de préférence** les vœux en attente que je souhaite conserver.

**Du 12
au 19 juin
2026**

Les délais de réponse aux propositions d'admission sont suspendus pour permettre aux lycéens de se concentrer sur leurs épreuves écrites de baccalauréat

**7 juillet
2026**

Résultats du baccalauréat

**11 juillet
2026**

Fin de la phase principale d'admission

- > Avant le démarrage de la phase de la phase d'admission, repensez à vos vœux, à ceux qui vous intéressent vraiment car **il faudra faire un choix.**
- > Les candidats consultent **les réponses des formations le 2 juin 2026.**
- > **Ils reçoivent les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu** : chaque fois qu'un candidat fait un choix entre plusieurs propositions, il libère des places qui sont immédiatement proposées à d'autres candidats en liste d'attente.
- > Les candidats doivent obligatoirement **répondre** à chaque proposition d'admission reçue **avant la date limite indiquée dans leur dossier.** En l'absence de réponse, la proposition est retirée.
- > Parcoursup permet aux candidats de changer d'avis au fur et à mesure des propositions reçues. **Parcoursup permet de conserver les vœux en attente et les candidats peuvent suivre la situation qui évolue en fonction des places libérées.** Des indicateurs seront disponibles pour chaque vœu.

➤ **Des ressources variées pour les professeurs principaux, les élèves et les parents**

- Pour bien comprendre le fonctionnement de Parcoursup
- Pour aider les enseignants à mieux suivre et conseiller leurs élèves

➤ **Un site d'entraînement pour comprendre, s'entraîner et se rassurer**



- Tester les différentes étapes
- Limiter le stress lié à l'inconnu
- Accessible depuis **parcoursup.gouv.fr**
- Des conseils, des vidéos, une FAQ

Quelles réponses de la part des formations ?

Formations sélectives (BTS, BUT, classe prépa, IFSI, écoles, etc.)

Oui
(proposition d'admission)



Le candidat accepte la proposition ou y renonce avant la date limite indiquée

En attente d'une place



Le vœu en attente est maintenu d'office. Lorsque le candidat accepte une proposition, la plateforme lui demande d'indiquer les vœux en attente qu'il souhaite conserver

Non



Le candidat peut demander à la formation les raisons de cette décision
La marche à suivre est explicitée dans son dossier, en face du vœu

Formations non sélectives (licences, LPE, PASS)

Oui
(proposition d'admission)



Le candidat accepte la proposition ou y renonce avant la date limite indiquée

OUI-SI (*)
(proposition d'admission)



Le candidat accepte la proposition ou y renonce avant la date limite indiquée

En attente d'une place



Ce vœu en attente est maintenu d'office. Lorsque le candidat accepte une proposition, la plateforme lui demande d'indiquer les vœux en attente qu'il souhaite conserver

* Oui-si : le candidat est accepté à condition de suivre un parcours de réussite (remise à niveau, tutorat..)

Oui-si, c'est une **proposition d'admission avec un dispositif d'accompagnement intégré à la formation**, proposé pour l'essentiel par les licences non sélectives à l'Université

Objectif : aider les étudiants à réussir leur licence

Pour découvrir le dispositif proposé par l'université > cliquer sur le **bouton « infos sur le oui-si »** en face de la proposition dans votre dossier. Les dispositifs sont variés :

- accompagnement méthodologique,
- modules de remise à niveau dans certaines matières,
- tutorat individualisé ou collectif avec un enseignant ou un étudiant tuteur.

Cet accompagnement peut être **programmé sur la durée de la Licence en 3 ans ou, dans certains cas, sur 4 ans** pour permettre à l'étudiant d'avancer à son rythme et réussir sa 1^{ère} année en 2 ans avec des bases solides.

À savoir : 26 000 étudiants inscrits en oui-si en 2024-2025

Une alerte pour chaque proposition d'admission

Les candidats sont alertés, le matin, dès qu'ils reçoivent une proposition d'admission

- par SMS sur leur téléphone portable
- par mail dans leur messagerie personnelle (une adresse mail valide et régulièrement consultée et un numéro de portable ont été demandés au moment de l'inscription)
- dans la messagerie intégrée au dossier candidat sur Parcoursup

À noter : il n'y a pas d'application mobile dédiée, l'application est compatible avec les smartphones. Cependant il est toujours conseillé d'interagir avec son dossier depuis un ordinateur.

À savoir

Les parents sont également prévenus lorsqu'ils ont renseigné leur adresse mail et leur numéro de portable dans le dossier Parcoursup de leur enfant.

Les délais de réponse aux propositions d'admission

- **Pour une proposition reçue entre le 2 et le 3 juin 2026 inclus**, le candidat a jusqu'au **4 juin 2026, 23h59** (heure de Paris) pour répondre
- **Pour une proposition reçue entre le 4 juin 2026 et le 9 juillet 2026** : il a 2 jours pour répondre

Exemple : pour une proposition d'admission reçue le 10 juin 2026 (matin), le candidat devra répondre avant le 11 juin 2026 23h59 (heure de Paris).

Règle d'or

Il faut obligatoirement répondre à chaque proposition d'admission reçue avant la date limite indiquée dans le dossier, sous peine de la perdre.

La date limite de réponse est affichée dans le dossier du candidat en face de la proposition d'admission.

Statut	PROPOSITION D'ADMISSION	Réponse de la formation	OUI	Phase	PRINCIPALE
I.U.T du Centre-Val de Loire (Tours - 37) BUT - Carrières sociales Parcours animation sociale et socioculturelle				Répondre	
Détail Vous avez une proposition d'admission (Oui) pour cette formation. Répondez avant le : ▲ 05 JUIN 23H59 (HEURE DE PARIS)					

Si un candidat ne répond pas avant la date limite, la proposition d'admission concernée est perdue et proposée, dès le lendemain matin, au candidat suivant sur la liste d'attente.

Dans ce cas, le candidat reçoit un mail lui demandant d'indiquer, dans un délai de 3 jours, s'il souhaite converser les autres vœux qu'il a toujours en attente

- > **Le candidat reçoit une seule proposition d'admission et il a des vœux en attente :**
 - Il **accepte la proposition** (ou y renonce). Il doit en même temps indiquer le(s) vœu(x) en attente qu'il souhaite conserver
 - S'il accepte définitivement la proposition, cela signifie qu'il renonce à tous ses autres vœux. Il consulte alors les **modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée.

- > **Le candidat reçoit plusieurs propositions d'admission et il a des vœux en attente :**
 - Il **ne peut accepter qu'une seule proposition à la fois**.
 - En faisant le choix de la proposition qui a sa préférence, il libère des places pour d'autres candidats en attente.
 - Lorsque les propositions ont des dates d'échéance différentes, s'il hésite, il peut d'abord accepter la proposition d'admission ayant l'échéance de date la plus proche et pour celles dont les dates limites ne sont pas arrivées à échéance, se donner un délai de réflexion (bouton « réfléchir ») jusqu'à la date limite de réponse indiquée pour chacune de ces autres propositions.
 - Il peut indiquer le(s) vœu(x) en attente qu'il souhaite conserver.
 - S'il accepte définitivement une proposition, cela signifie qu'il renonce aux autres vœux. Il consulte alors les **modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée.

> Le candidat peut recevoir des réponses « en attente »

Pour chaque vœu, il peut consulter des informations sur la liste d'attente : sa **position dans la liste d'attente** évolue en fonction des désistements des autres candidats.

Un lycéen en attente sur tous ses vœux le 2 juin n'a rien à faire, ils sont automatiquement conservés. Le candidat aura à se prononcer lors de l'arrivée d'une proposition d'admission.

Statut **EN ATTENTE**

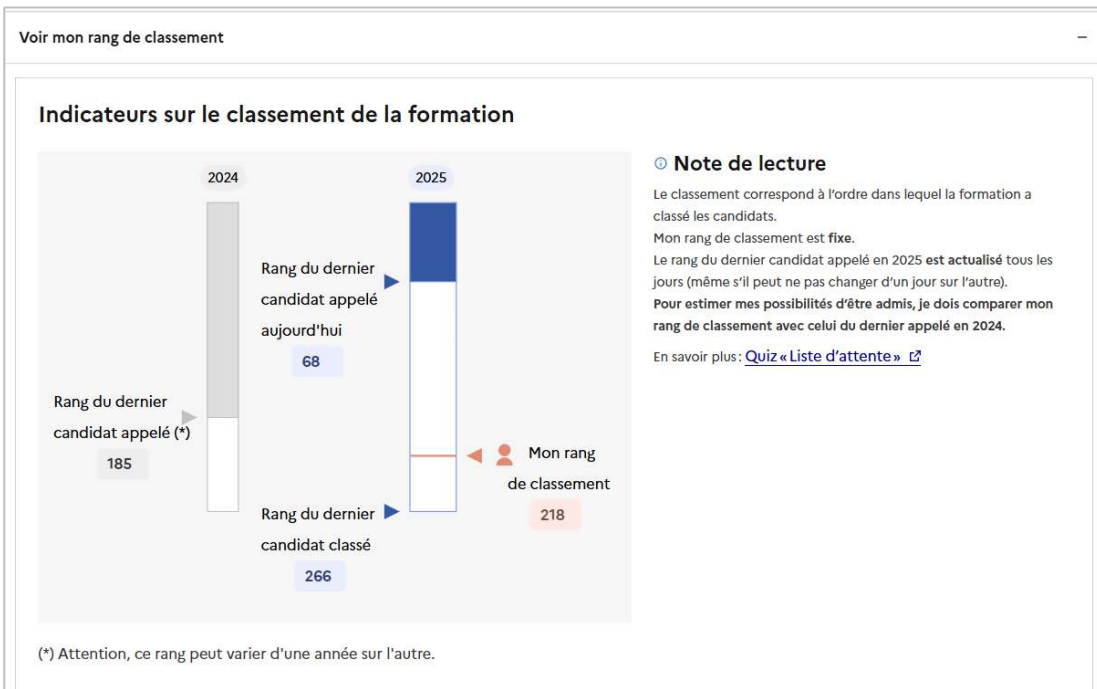
Ma position actuelle dans la liste d'attente **132**

Phase **PRINCIPALE**

À consulter dans votre dossier

- La vidéo « Liste d'attente comment ça marche ? »
- L'infographie sur les listes d'attente en internat

Une visualisation des indicateurs du classement



Conseil

comparer sa position dans le classement et celle du dernier candidat admis en 2025

>> une manière d'estimer les possibilités d'être admis

La réponse « **candidature retenue sous réserve de contrat** » signifie que la candidature a été sélectionnée et que pour être effectivement admis le candidat doit avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur.

La **proposition d'admission n'est déclenchée qu'après enregistrement du contrat signé sur Parcoursup par le CFA.**

> > Faire ses recherches d'employeur sans tarder en consultant :

- Le site **La bonne alternance** **depuis son dossier** pour trouver les entreprises qui recrutent régulièrement des apprentis
- **Nos conseils** pour trouver un employeur sur **Parcoursup.gouv.fr**

Les CFA et les établissements qui vous intéressent doivent également vous aider, **ils peuvent être contactés directement.**



Le classement des vœux en attente : entre le 5 et le 8 juin 2026

- **Objectif** : **accélérer le processus de choix** pour réduire les listes d'attente et le sentiment d'attente
- **Quand ?** Entre le vendredi 5 et le lundi 8 juin 2026 inclus
- **Qui est concerné ?** Tous les candidats de la phase principale qui ont des vœux en attente au 5 juin (avec ou sans proposition d'admission acceptée) et qui souhaitent les conserver (en tout ou partie).

Les candidats concernés recevront des informations et rappels par mail et sms.

Pour les candidats qui auront déjà accepté une proposition d'admission, elle leur reste bien-sûr acquise et ils n'auront aucune action à faire pour la conserver.

- **Quelle stratégie ?** Classer ses vœux en fonction de ce que l'on préfère vraiment : **pas besoin de faire de stratégie compliquée.**

La question à se poser : « si je suis accepté, est-ce que je veux rejoindre cette formation ? »

❑ **En se connectant à son dossier entre le 5 et le 8 juin 2026 (23h59, heure de Paris)**

- le candidat sélectionne et classe par ordre de préférence les vœux en attente qu'il souhaite conserver.
- Les formations n'auront jamais accès à son classement.
- Le classement ne modifie pas la place dans la liste d'attente de la formation.

❑ **À compter du 9 juin 2026**

- **Les vœux en attente non classés avant le 8 juin 23h59 sont supprimés**
- Si un candidat reçoit une proposition d'admission pour un vœu en attente classé :
 - Il peut choisir d'accepter ou de refuser cette proposition
 - Tous les vœux qui viennent après dans son classement sont supprimés

Par exemple : Paul a classé 5 vœux en attente. S'il reçoit une proposition d'admission relative à son vœu classé en 1^{er}, ses vœux en position 2, 3, 4 et 5 sont supprimés. S'il avait déjà accepté une proposition d'admission, il devra choisir entre la nouvelle proposition et celle déjà acceptée.

Le bon réflexe : tester ses connaissances et les interfaces (quiz, vidéos, infographies, site d'entraînement)



Des solutions adaptées pour chaque situation

Des solutions pour les candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission

- **Dès le 3 juin 2026** : les lycéens qui n'ont fait que des demandes en formations sélectives et qui n'ont reçu que des réponses négatives peuvent **demandeur un accompagnement individuel ou collectif au lycée ou dans un CIO pour définir un nouveau projet d'orientation et préparer la phase complémentaire.**
- **Du 11 juin au 10 septembre 2026** : pendant la **phase complémentaire**, les lycéens peuvent **formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux et répondre aux propositions d'admission dans des formations disposant de places disponibles.**
- **À partir du 1^{er} juillet 2026** : les candidats n'ayant pas eu de proposition peuvent solliciter depuis leur dossier **l'accompagnement de la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CAES)** de leur académie : elle étudie leur dossier et les aide à trouver une formation au plus près de leur projet en fonction des places disponibles.

➤ Quand ?

- Du **11 juin au 10 septembre 2026**
- Une réelle opportunité : en 2025, 80 000 candidats ont reçu une proposition d'admission dans une formation de leur choix.

➤ Pour qui ?

- En priorité les candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission
- Les autres candidats concernés par la phase complémentaire

➤ Comment formuler des vœux ?

- Accès à la phase complémentaire à partir du dossier Parcoursup
- Une actualisation quotidienne des formations ayant des places disponibles
- **10 vœux maximum** pour des formations sélectives ou non sélectives
- Quelques règles spécifiques pour la formulation des vœux en phase complémentaire

➤ **Quelles réponses des formations ?**

Les formations sélectives : **Oui** ou **Non**

Les formations non sélectives : **Oui** ou **Oui-Si**

➤ **Dans quels délais les formations répondent-elles ?**

Délai de réponse de 8 jours maximum

La pause estivale : du 13 juillet 2026 et 20 août 2026

➤ **Dans quels délais répondre aux propositions d'admission ?**

Une alerte (mail et sms) lorsqu'une proposition arrive

→ pour une proposition reçue entre le 11 juin et le 16 août 2026 : le candidat a 2 jours pour répondre

→ pour une proposition reçue entre le 17 août et le 10 septembre 2026 : le candidat a toute la journée pour répondre

Info : suspension des délais de réponse pour les lycéens pendant les épreuves écrites du Bac

➤ Quand ?

À partir du **1er juillet 2026**, chaque académie active la **commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES)** présidée par le recteur de région académique.

➤ Pour qui ?

La CAES a pour objectif **d'aider les candidats** qui ont formulé des vœux en phase principale et en phase complémentaire et n'ont reçu aucune proposition d'admission. **Cette commission étudie leur dossier et leur propose une formation au plus près de leur projet et en fonction des places disponibles.**

➤ Comment saisir la CAES ?

Les candidats concernés recevront **un message et un sms pour les informer de l'ouverture des CAES et les équipes Parcoursup les contacteront également par téléphone** pour leur expliquer en quoi consiste le travail des CAES et les inviter à les solliciter.

Les candidats doivent cliquer sur le bouton « je sollicite la CAES » dans leur dossier Parcoursup disponible à compter du 1^{er} juillet 2026. **Ils répondront à quelques questions pour cerner leurs besoins.**

Les propositions d'admission formulées par la CAES se font **directement dans le dossier du candidat.**

➤ La possibilité de demander le réexamen de son dossier dès le 2 juin 2026

Si un candidat ne trouve pas de formation compatible avec sa situation ou ses besoins particuliers et que cela justifie une inscription dans un établissement situé dans une zone géographique déterminée

Demande motivée à faire au Recteur via la rubrique « contact » de votre dossier

➤ Anticiper la rentrée dans l'établissement choisi : la fiche de liaison

La fiche de liaison permet au candidat d'indiquer à son futur établissement les aménagements dont il avait éventuellement bénéficié pendant sa scolarité et ses besoins pour la rentrée.

Rappel important

Une fois la formation acceptée de manière définitive, le candidat peut demander à Parcoursup de transmettre directement la fiche de liaison au référent handicap de son futur établissement >> infographie sur [l'espace Ressources du site Parcoursup](#)



Parcoursup 2026 : la fin de la phase principale

Fin de la phase d'admission principale le 11 juillet 2026

Que signifie la fin de la phase principale ?

- Les formations sont complètes, les listes d'attente n'évoluent plus.
- **Le 11 juillet 2026**, les vœux en attente classés par les candidats et toujours présents dans leur dossier seront automatiquement archivés dans leur dossier.

Ainsi, si une place venait à se libérer de manière exceptionnelle pendant l'été (suite au désistement d'un candidat admis), elle sera proposée au 1^{er} candidat sur la liste d'attente.

À savoir

Un répondeur automatique pour partir l'esprit tranquille pendant l'été

> Les candidats qui ont choisi d'archiver des vœux en attente peuvent recevoir exceptionnellement une proposition d'admission pendant l'été. Ils pourront activer le répondeur automatique entre le 13 juillet et le 18 août 2026.

Dès qu'une proposition leur est faite, le répondeur automatique l'accepte à leur place.

L'inscription administrative dans la formation choisie

Après **avoir accepté définitivement la proposition d'admission de son choix et après avoir eu ses résultats au baccalauréat**, le lycéen procède à son inscription administrative.

L'inscription administrative se fait **directement auprès de l'établissement choisi** et pas sur Parcoursup.

Les modalités d'inscription sont propres à chaque établissement :

- Consulter les modalités d'inscription indiquées dans le dossier candidat sur Parcoursup.
- **Respecter la date limite indiquée par l'établissement** : l'essentiel des inscriptions en juillet et les autres fin août 2026
- Si le futur étudiant s'inscrit dans une formation en dehors de Parcoursup, il doit **obligatoirement** remettre une attestation de désinscription ou de non inscription sur Parcoursup, qu'il télécharge via la plateforme.



Parcoursup 2026 : nos conseils

5 conseils pour aborder sereinement Parcoursup

- 1. Prenez connaissance du calendrier 2026**, des modalités de fonctionnement de la plateforme et des vidéos tutos pour vous familiariser avec la procédure ; utilisez les outils Parcoursup pour échanger, vous exercer (Quiz ; Règles d'or ; FAQ ; Simulateur d'admission ; Site d'entraînement de la phase d'admission).
- 2. Anticipez, n'attendez pas la dernière minute**
Anticipez au lycée pour construire votre projet d'orientation progressivement (avec **MonProjetSup** sur la plateforme Avenir-s ; la possibilité d'ouvrir un compte Parcoursup dès la 2nde), et explorez la carte des formations, comparez les formations entre elles, etc.
Posez-vous les questions utiles sur l'établissement qui vous intéresse.
- 3. Faites des vœux pour des formations qui vous intéressent, ne vous autocensurez pas, pensez à diversifier vos vœux et évitez de ne formuler qu'un seul vœu**
- 4. Ne restez pas seuls avec vos questions** : échangez au lycée et profitez des rencontres avec les enseignants et étudiants du supérieur, des Lives Parcoursup, journées portes ouvertes, étudiants ambassadeurs.
- 5. Préparez vous à choisir** : la phase d'admission va vite, vous devrez répondre aux propositions ... alors préparez-vous à faire un choix.

Mais rassurez-vous, Parcoursup n'est qu'une première étape, vous avez le droit de vous réorienter !

Des services pour vous aider et répondre à vos questions

- **Le numéro vert 0 800 400 070**
(en complément du numéro vert accessible depuis l'Outre-mer et l'étranger, des numéros spécifiques pour l'Outre-mer indiqués sur le site parcoursup.gouv.fr)
- **La messagerie contact** depuis le dossier Parcoursup
- **Les réseaux sociaux (Instagram, X, Facebook, TikTok, LinkedIn, Youtube)** pour suivre l'actualité de Parcoursup et recevoir des conseils
- **Le canal d'actualité Parcoursup info sur Whatsapp** pour être informés des dates clés, des informations pratiques et des outils essentiels pour réussir son orientation post bac.
Pensez à activer les notifications pour recevoir toutes les informations.
- **Des tutos vidéos, des quiz et une FAQ très riche (avec un moteur de recherche intégré)**
- **Un site d'entraînement** pour vous préparer à la phase d'admission

Pensez aussi à préparer votre future vie étudiant

- **Bourse sur critères sociaux :** vous pouvez faire une demande de bourse et/ou de logement en créant votre dossier social étudiant (DSE) via le portail messervices.etudiant.gouv.fr
Vous pouvez calculer vos droits à la bourse via lescrous.fr/nos-services/simulateur-de-bourse
- **Aide à la mobilité :** Parcoursup propose une aide à la mobilité de 500 € pour les lycéens boursiers qui étudieront dans un établissement situé en dehors de leur académie de résidence.
- **Logement en résidence universitaire :** pour vous aider dans votre recherche, consultez le site trouverunlogement.lescrous.fr . Pour toute question, une FAQ est proposée sur etudiant.gouv.fr
- **Santé :** pour rappel, vous êtes automatiquement affilié au régime général de la sécurité sociale. Vous pouvez évaluer votre droit à la Complémentaire santé solidaire et à d'autres prestations sociales depuis le site mesdroitssociaux.gouv.fr

[Parcoursup.gouv.fr](https://parcoursup.gouv.fr)

  @parcoursupinfo

 @parcoursup_info

 @parcoursup info

   @etudiantgouv